

# Formation sur les droits vs la loi de l'aide sociale

Document de travail

décembre 2014

Réalisé par le

**GRFPQ**

*Groupe de recherche et de formation  
sur la pauvreté au Québec*

Pour les groupes membres du



**Front commun  
des personnes  
assistées sociales  
du Québec**

*Réalisé avec la participation financière de communautés religieuses, du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui contribue à bâtir un Québec plus juste dans la perspective d'un développement durable.*



**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire

**Accueil** (10 min)

**Présentation des participants** (≈10 min)

**LES DROITS HUMAINS... QU'EN CONNAISSONS-NOUS DÉJÀ?** (≈30 min)

**JEU DES DROITS** (≈1h45 en incluant la **PAUSE** de 15 min)

**Présentation du tableau « PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA LOI D'AIDE SOCIALE »** (≈1h00)

<b>Fin première partie : durée ≈3h30</b>
--

---

**Retour sur la première partie** (≈30 min)

**Jeu bingo de l'aide sociale** (≈1h30)

Les grandes lignes de l'aide sociale sous forme de jeu

**PAUSE** (15 min)

**Présentation du projet de société du FCPASQ** (≈30 min)

**Présentation des 5 revendications du FCPASQ** (≈45 min)

1. Abolition des catégories à l'aide sociale
2. Contribution parentale
3. Fin du détournement des pensions alimentaires
4. Une personne, un chèque
5. Accessibilité aux services dans les CLE

<b>Fin deuxième partie : durée ≈3h00</b>
--



# LES DROITS HUMAINS... QU'EN CONNAISSONS-NOUS DÉJÀ?

1. Qu'est-ce qu'un droit humain selon vous?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

2. Quel est l'intérêt de reconnaître et défendre les droits humains?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

3. Connaissez-vous certains droits que nous avons comme être humain?  
Lesquels?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# Les droits humains sont...

## Inaliénables

- Ce sont des droits que nous avons du simple fait d'être humain-e-s.

## Universels

- Ils s'appliquent à toutes et à tous, en tout temps et en tout lieu.

## Égaux et non discriminatoires

- Ils s'appliquent à toutes les personnes, sans discrimination

## Indivisibles et interdépendants

- La privation d'un droit a des impacts sur les autres.

## Liste de droits

Il ne s'agit que d'une liste partielle. Pour en savoir plus sur les différents droits reconnus et pour une description plus complète de chacun d'eux, nous vous invitons à découvrir la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) (DUDH), le [Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels](#) (PIDESC) et le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#) (PIDCP)

<p><b>Droit à la vie</b></p> <p>« Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. (...) » (PIDCP, article 6)</p>	<p><b>Droit à la liberté et à la sécurité</b></p> <p>« Tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire. (...) » (PIDCP, article 9)</p>
<p><b>Droit au travail</b></p> <p>« (...) droit qu'a toute personne d'obtenir la possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté (...) » (PIDESC, article 7)</p>	<p><b>Droit à la justice</b></p> <p>« Tous sont égaux devant les tribunaux et les cours de justice. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial (...) » (PIDCP, article 14)</p>
<p><b>Droit à l'égalité</b></p> <p>« Les États parties au présent Pacte s'engagent à respecter et à garantir à tous les individus se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence les droits reconnus dans le présent Pacte, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. (...) » (PIDESC et PIDCP, article 2)</p>	<p><b>Droit à l'autodétermination</b></p> <p>« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. (...) Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles (...) » (PIDCP et PIDESC, article 1)</p>
<p><b>Droit à la santé</b></p> <p>« (...) droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre (...) » (PIDESC, article 12)</p>	<p><b>Droit de former des syndicats</b></p> <p>« Le droit qu'a toute personne de former avec d'autres des syndicats et de s'affilier au syndicat de son choix (...) » (PIDESC, article 8)</p> <p>(cet article inclut aussi le droit de grève)</p>
<p><b>Droit à la vie privée</b></p> <p>« Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance (...) » (PIDCP, article 17)</p>	<p><b>Droit à des conditions de travail justes et favorables</b></p> <p>« le droit qu'a toute personne de jouir de conditions de travail justes et favorables (...) » (PIDESC, article 7)</p>

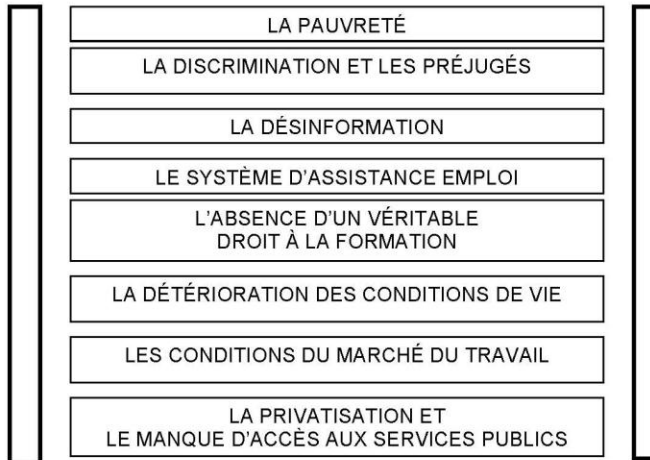
<p><b>Droit de réunion pacifique</b></p> <p>« Le droit de réunion pacifique est reconnu. (...) » (PIDCP, article 21)</p>	<p><b>Droit d'association</b></p> <p>« Toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres (...) » (PIDCP, article 22)</p>
<p><b>Liberté d'expression et droit d'accès à l'information</b></p> <p>« (...) Toute personne a droit à la liberté d'expression; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix. » (PIDCP, article 19)</p>	<p><b>Droit à la participation</b></p> <p>« Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables : a) De prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis (...) » (PIDCP, article 25)</p>
<p><b>Droit à la sécurité sociale et aux assurances sociales</b></p> <p>« (...) droit de toute personne à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales. » (PIDESC, article 9)</p>	<p><b>Droit à la protection et à l'assistance accordées à la famille</b></p> <p>« Une protection et une assistance aussi larges que possible doivent être accordées à la famille (...) » (PIDESC, article 10)</p>
<p><b>Droits culturels</b></p> <p>« (...) les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle (...) » (PIDCP, article 27)</p> <p>« Les États parties au présent Pacte reconnaissent à chacun le droit : a) De participer à la vie culturelle (...) » (PIDESC, article 15)</p>	<p><b>Liberté de conscience et de religion</b></p> <p>« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement. (...) » (PIDCP, article 18)</p>
<p><b>Droit à l'éducation</b></p> <p>« (...) droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. (...)» (PIDESC, article 13)</p>	<p><b>Droit à un niveau de vie suffisant</b></p> <p>« (...) droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. (...) » (PIDESC, article 11)</p>

<p><b>Droit au logement</b></p> <p>Composante du droit à un niveau de vie suffisant.</p> <p>Le comité DESC définit aussi ce droit comme « le droit à un lieu où l'on puisse vivre en sécurité, dans la paix et la dignité » qui comprend les composantes suivantes : «sécurité légale de l'occupation, existence de services, capacité de paiement, habitabilité, facilité d'accès, emplacement et respect du milieu culturel » (Observation générale #4)</p>	<p><b>Droit à une alimentation suffisante</b></p> <p>Composante du droit à un niveau de vie suffisant.</p> <p>Les États s'engagent aussi à mettre en place des programmes concrets pour « améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires (...) » (PIDESC, article 11)</p>
<p><b>Droit d'accès à l'eau</b></p> <p>Composante du droit à la santé et du droit à un niveau de vie suffisant. Il est reconnu par l'Observation générale #15 du comité DESC.</p>	<p><b>Droit à un environnement sain</b></p> <p>De plus en plus reconnu comme une condition de réalisation des autres droits. Il est aussi reconnu dans la charte québécoise</p>

**PROJET DE SOCIÉTÉ**  
**FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC**

**LEUR PROJET DE SOCIÉTÉ**

**LES SYSTÈMES NÉOLIBÉRAL, PATRIARCAL CRÉENT  
 DES BARRIÈRES À L'EXERCICE DE NOTRE CITOYENNETÉ**

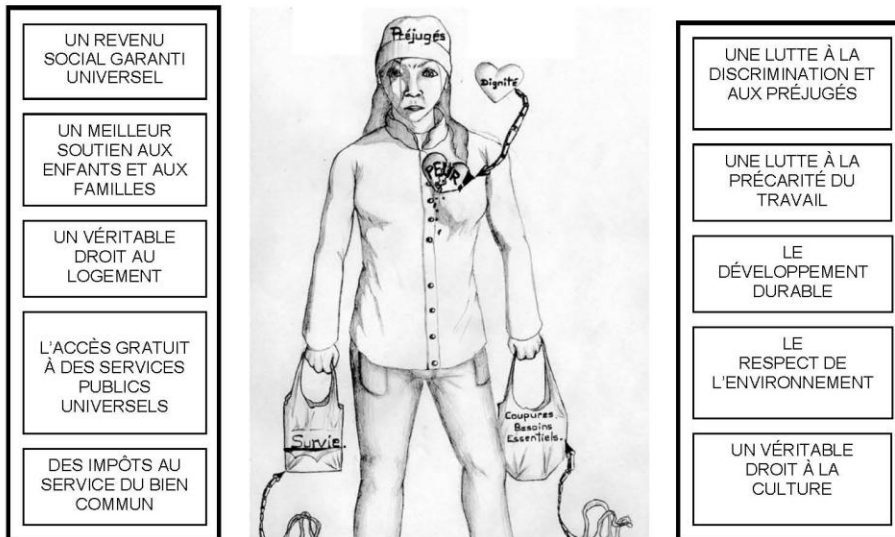


**NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ**

**LE BIEN COMMUN AFFIRME  
 LE DROIT À LA CITOYENNETÉ  
 PLEINE ET ENTIÈRE**



**VOILÀ POURQUOI, AU QUÉBEC, NOUS VOULONS UNE POLITIQUE GLOBALE  
 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ FONDÉE SUR LES MESURES SUIVANTES**



Plateforme de revendications  
 adoptée par l'assemblée générale du FCPASQ en 1988  
 Mises à jour : 1996, 2002, 2004 et 2007





Nous sommes conscients que le projet de société du FCPASQ en est un à long terme et que nous sommes en routes vers...  
 Pour se faire nous avons des revendications urgentes à mettre en place immédiatement, nous voulons également les faire connaître.

<b>REVENDEICATIONS URGENTES</b>		
<b>La revendication</b>	<b>Pourquoi est-ce un problème?</b>	<b>Ce qu'on demande</b>
L'abolition de la coupure pour vie maritale	<p>L'aide sociale évalue 3 critères pour reconnaître 2 personnes comme un couple :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cohabitation depuis 12 mois</li> <li>2. La commune renommée Les voisins, ta famille, le dépanneur du coin, ton propriétaire... vous considèrent-ils comme un couple</li> <li>3. Secours mutuel L'entraide, être sur le testament de l'autre, avoir un compte conjoint, être sur ses assurances...</li> </ol>	<i>Une personne = un chèque pour vivre dans la dignité</i>
L'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants	<p>Le parent gardien se fait couper sa prestation, parce que son enfant reçoit une pension alimentaire. 100\$ par enfant n'est pas coupé</p>	Que les enfants les plus pauvres du Québec puissent garder le montant des pensions alimentaires
L'abolition des catégories à l'aide sociale	<p>Le montant reçu par les contraintes sévères à l'emploi est le montant calculé, en 1889, pour la couverture des besoins essentiels indexés aux coûts de la vie. C'est donc dire que toutes les personnes qui sont dans les autres programmes ne peuvent couvrir leurs besoins essentiels (tableau de 9 besoins essentiels page 11)</p>	Que tous les prestataires à l'aide sociale reçoivent le montant des contraintes sévères à l'emploi et que le gouvernement prévoit des montants pour les besoins spéciaux pour les gens malade

<p>L'abolition de la contribution parentale</p>	<p>Le gouvernement oblige les personnes qui n'ont pas de contrainte sévère à l'emploi à demander une contribution parentale, sauf si est dans certaines situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les parents sont à l'aide sociale</li> <li>• Avoir subvenu à ses besoins et résidé ailleurs que chez son père ou sa mère, pendant au moins deux ans. La période où la personne a été étudiante à plein temps ne compte pas.</li> <li>• Avoir occupé un emploi rémunéré à temps plein pendant deux ans ou avoir eu, pour un tel emploi, des revenus (assurance-emploi, assurance parentale), même si elle a résidé chez l'un ou l'autre des parents.</li> <li>• Être marié ou l'avoir été (mariage religieux ou union civile).</li> <li>• Vivre maritalement avec une autre personne de sexe différent ou de même sexe depuis au moins un an.</li> <li>• Avoir ou avoir eu un enfant à sa charge.</li> <li>• Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat).</li> <li>• Être enceinte d'au moins 20 semaines.</li> <li>• Avoir cessé, pendant au moins 7 ans, d'être aux études à temps plein depuis qu'elle n'est plus obligée de fréquenter un établissement scolaire.</li> </ul> <p><i>REFUS EXPLICITE DES PARENTS, de remplir le formulaire, PAR UNE LETTRE</i></p>	<p>Que le revenu des parents ne soient pas pris en compte leur d'une demande d'aide sociale.</p> <p>C'est seulement le revenu du demandeur qui devrait être comptabilisé.</p>
---	--	---

## 9 BESOINS ESSENTIELS RECONNUS PAR LE GOUVERNEMENT

**Essentiel = Nécessaire, indispensable** (dictionnaire Petit Larousse)

« Si pas couvert, je ne peux pas vivre »





Selon vous quel montant par mois, faut-il pour répondre à ces besoins?  
À votre avis, est-ce que le gouvernement a oublié des besoins? Si oui, lesquels?

BESOINS <sup>1</sup>	\$\$\$ / MOIS
1-  Alimentation / épicerie	
2-  Logement /électricité /taxes	
3-  Entretien ménager	
4-  Soins personnels /santé	
5-  Communications	
6-  Habillement	
7-  Ameublement	
8-   Transport	
9-  Loisirs / culture / relations sociales	
10-	
11-	
<b>TOTAL :</b> PAR MOIS	

<sup>1</sup> Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : <http://www.mess.gouv.qc.ca/regles-normatives/a-identification-clientele/03-aide-financiere-dernier-recours/03.01.01.html>

# Évaluation

**Dans l'ensemble, je suis :**

<b>Très satisfaite</b> _____					<b>Peu satisfaite</b> _____
<b>Satisfaite</b> _____					<b>Pas satisfaite</b> _____
	+ 				<u><b>Commentaires</b></u>
Animation en général Suite logique dans l'animation					
Le jeu de rôle sur les droits humains					
L'animation sur les droits humains m'a aidé mieux les comprendre					
Jeu BINGO de la loi d'aide sociale					
Jeu sur l'interdépendance des droits humains					
Tableau des 9 besoins essentiels					

<p>Autres points (précisez) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• commentaires, suggestions d'amélioration</li> <li>• Ce que j'ai appris aujourd'hui? (Prise de conscience, nouvelles connaissances?)</li> <li>• Ce que j'aimerais apprendre, approfondir dans l'avenir?</li> <li>• .....</li></ul>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
---	---